



Munich Re, Compagnie de Réassurance – succursale canadienne (vie)

Relevé des ratios afférents au TSMAV au
31 décembre 2022

Munich Re, compagnie de réassurance – succursale canadienne (vie)

Relevé des ratios afférents au TSMAV au 31 décembre 2022

Les succursales sont tenues, au minimum, de maintenir un ratio total de 90 %. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 %. Les termes sont définis dans la « Ligne directrice A », disponible à la page consacrée au [Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie \(TSAV\)](#).

(en milliers de dollars, à l'exception des pourcentages)		31 déc. 2022	31 déc. 2021	Variation	
				N°	%
Marge disponible	C = A-B	1 635 388	-72 954	1 708 342	-2341,7 %
<i>Actifs disponibles</i>	A	7 541 820	7 420 683		
<i>Actifs requis</i>	B	5 906 431	7 493 637		
Provision d'excédent et dépôts admissibles	D	5 700 797	6 916 688	-1 215 891	-17,6 %
Marge requise	E	6 406 755	6 229 220	177 535	2,9 %
Ratio total – TSMAV	$[(C+D)+E] \times 100$	114,5 %	109,9 %		4,2 %

*retraitement de la marge disponible et du ratio total du TSMAV au 31 décembre 2020 pour permettre une marge disponible négative; auparavant, le formulaire du BSIF empêchait les valeurs négatives.

Analyse qualitative

- Le ratio total de Test de suffisance de la marge d'assurance-vie (TSMAV) de la succursale canadienne (vie) de Munich Re, Compagnie de Réassurance (« Munich Re ») a augmenté de 4,2 % entre décembre 2021 et décembre 2022. La marge totale de Munich Re reste supérieure au niveau cible de surveillance établi par le BSIF et elle est bien capitalisée pour soutenir son modèle d'affaires au Canada et dans les Caraïbes.
- La variation des actifs disponibles (A), des actifs requis (B), de la provision d'excédent et des dépôts admissibles (D) est principalement attribuable à une hausse des taux d'intérêt au cours de la période. La hausse de la marge requise (E) est principalement attribuable à la croissance des affaires tout au long de 2022.
- Munich Re maintient, pour l'exploitation, un niveau de capital correspondant à sa cible interne en gérant les transferts de capitaux grâce à un processus simplifié et bien établi injectant du capital afin de soutenir de nouvelles affaires au besoin et rapatriant le capital excédentaire au siège social lorsque cela est nécessaire.